

SEC. 001.2510055-1428

À qui de droit :

Suite à la lecture du projet de loi 124, en tant que R.S.G. et parents utilisateurs d'un service de garde, nous avons certaines inquiétudes.

Tout d'abord, il faut parler des bureaux de coordinations. Un seul bureau par district, n'y a-t-il pas là un danger de monopole? Comptant plus de 772 dossiers à traiter, comment peut-on avoir un sentiment d'appartenance?

Après 3 ans, qu'arrive-t-il pour la R.S.G. et ses enfants utilisateurs si après évaluation les heures ou la région n'est pas en forte demande? Si le parent doit se demander où il se retrouvera dans 3 ans et qu'il s'inquiète de la stabilité de son enfant, quel intérêt aura-t-il de faire partie d'un milieu familial?

Pourquoi retirer la présence d'un parent et d'une R.S.G. du conseil d'administration? Si personne du milieu familial n'est là pour nous représenter, comment avoir confiance qu'on nous représentera de façon juste et équitable?

Sommes-nous dans une société démocratique ou de dictature? Nous avons l'impression qu'on n'a aucune importance à vos yeux.

* Pourquoi défaire à tout prix ce que nous avons pris tant d'année à construire? Nous l'aimions notre cpe.

Jeanick Maffait R.S.G. pour Katexi.

SEC. COM. 25 NOV 85 14:23

À qui de droit :

Suite à la lecture du projet de loi 124, en tant que R.S.G. et parents utilisateurs d'un service de garde, nous avons certaines inquiétudes.


Tout d'abord, il faut parler des bureaux de coordinations. Un seul bureau par district, n'y a-t-il pas là un danger de monopole? Comptant plus de 772 dossiers à traiter, comment peut-on avoir un sentiment d'appartenance?

Après 3 ans, qu'arrive-t-il pour la R.S.G. et ses enfants utilisateurs si après évaluation les heures ou la région n'est pas en forte demande? Si le parent doit se demander où il se retrouvera dans 3 ans et qu'il s'inquiète de la stabilité de son enfant, quel intérêt aura-t-il de faire partie d'un milieu familial?

Pourquoi retirer la présence d'un parent et d'une R.S.G. du conseil d'administration? Si personne du milieu familial n'est là pour nous représenter, comment avoir confiance qu'on nous représentera de façon juste et équitable?

Sommes-nous dans une société démocratique ou de dictature? Nous avons l'impression qu'on n'a aucune importance à vos yeux.

* Pourquoi défaire à tout prix ce que nous avons pris tant d'année à construire? Nous l'aimions notre cpe.

 (parent utilisateur du milieu familial)

À qui de droit :

Suite à la lecture du projet de loi 124, en tant que R.S.G. et parents utilisateurs d'un service de garde, nous avons certaines inquiétudes.

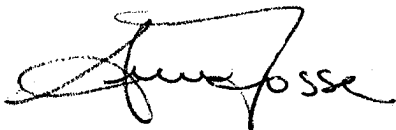
Tout d'abord, il faut parler des bureaux de coordinations. Un seul bureau par district, n'y a-t-il pas là un danger de monopole? Comptant plus de 772 dossiers à traiter, comment peut-on avoir un sentiment d'appartenance?

Après 3 ans, qu'arrive-t-il pour la R.S.G. et ses enfants utilisateurs si après évaluation les heures ou la région n'est pas en forte demande? Si le parent doit se demander où il se retrouvera dans 3 ans et qu'il s'inquiète de la stabilité de son enfant, quel intérêt aura-t-il de faire partie d'un milieu familial?

Pourquoi retirer la présence d'un parent et d'une R.S.G. du conseil d'administration? Si personne du milieu familial n'est là pour nous représenter, comment avoir confiance qu'on nous représentera de façon juste et équitable?

Sommes-nous dans une société démocratique ou de dictature? Nous avons l'impression qu'on n'a aucune importance à vos yeux.

* Pourquoi défaire à tout prix ce que nous avons pris tant d'année à construire? Nous l'aimions notre cpe.



parent utilisateur du milieu familial